

DECLARATION DU CONJOINT DE COMMERÇANT

Marié sous un régime de communauté légale ou conventionnelle

Déclaration souscrite en conformité de l'article **L526-4 du Code de Commerce** introduit par l'article 8 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique.

La présente déclaration doit être rédigée de façon très lisible, dactylographiée ou écrite en majuscule d'imprimerie.

NOM :
(Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

PRENOMS :

Né(e) le :

A :

EPOUSE ou EPOUX de

NOM :
(Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

PRENOMS :

Né(é) le :

A :

Qui demande son inscription au Registre du Commerce et des Sociétés en tant que commerçant personne physique,

Déclare conformément à l'article L526-4 du Code de Commerce, avoir été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

Signature du déclarant en original